

Date de dépôt : 10 août 2016

Pétition

concernant des problèmes posés par les assurances-maladie, avec perquisition à la clé

Mesdames et
Messieurs les députés,

Je me permets donc, à nouveau, de revenir vers votre commission et, tout comme pour la dernière fois, c'est évidemment toujours sans autres espoirs que celui de faire exister cette nouvelle pétition que je vous remets aujourd'hui, avec là... un « cafardage » en règle, pour reprendre vos mots de la dernière fois, concernant le manque de transparence, et d'ailleurs même bien plus que cela, de certaines de nos assurances-maladie.

Pour la parenthèse, je trouve quand même curieux, surtout quand on sait à quel point, lorsque j'avance des faits, que les autorités incriminées sur mes anciennes pétitions ne m'ont pas envoyé une seule plainte pénale pour calomnies ! Alors que tout le monde sait parfaitement à quel point ils ont la détente facile, surtout ici pour ce genre de choses...

Et, là, ce sera donc la même chose, en me contentant de faits concernant mon ex-assurance, avec pour objectif là... **de perquisitionner les locaux**... en tout cas d'Assura dans la mesure du possible, d'autant plus que leur quartier mère se trouve dans le canton de Vaud, mais ces agissements concernent certainement la majorité des Genevois.

Certes, une fois de plus, je ne le sais que trop bien que je perds mon temps à vous écrire, mais voilà, lorsque le citoyen lambda voit ce que les autorités font pour lui, à travers le net, je ne suis pas sûr qu'il va pouvoir rester passif encore très longtemps, enfin je l'espère.

A ce sujet, je possède des preuves, que mon ex-assurance, Assura, rembourse les frais médicaux, sans aucuns liens clairs avec de quelconques décomptes et ce TOUJOURS en vrac, tout en me rendant compte ensuite que les sommes engagées (frais de franchises inclus) sont faux et clairement au

désavantage du client que je suis (on parle de... centaines et milliers de francs suisses, rien que pour moi-même), sans compter des décomptes qui ne viennent pas, et pour lesquels le client que je suis doit se battre devant les tribunaux des assurances sociales et ce malgré plusieurs tentatives en réponses formelles (sensé devoir par cette formule recevoir, au moins, une réponse de l'assurance, ce qui n'est pas le cas).

Aussi, vu les réticences absolument insupportables de l'assurance où je suis resté plusieurs années, j'ai malgré mes extrêmes moyens plus que modestes de par ma situation sociale très bien mis en avant par certains fonctionnaires que j'incriminais, que j'ai quand même malgré tout eu recours avec mes maigres remboursements... médicaux pu contacter un avocat qui au jour d'aujourd'hui lui aussi ne comprend absolument pas les écritures de mon ex-assurance qui accepte et refuse en même temps et parfois même sur un même décompte des traitements et donc des remboursements auxquels j'ai droit ! En un mot **elle rembourse ce qu'elle a envie**. Point barre et certainement vu ma situation sociale celle-ci ne se gêne aucunement au contraire... ! Mais ce genre de comportement doit certainement vous parler, n'est-ce pas ???

D'ailleurs, si je n'avais pas commencé à engager un avocat, avec des avances légères, mes traitements n'auraient tout simplement même pas été traités...

Et que dire encore d'une lettre que j'ai envoyée toujours à mon avocat, concernant là un refus catégorique d'Assura, de me rembourser une même facture que j'ai payée au moins trois fois, et qui texto me répondit « que vu que cette facture m'a été demandée plusieurs fois, ils refuseraient de me rembourser les paiements faits en trop ! ». Pour « l'anecdote » que j'ai encore avalée de travers... Malgré ma situation sociale, et c'est là qu'on voit à quel point les lois sont faites uniquement pour ceux qui n'ont justement pas ma situation sociale, mon compte bancaire m'a été bloqué injustement par l'Office des poursuites durant un mois alors que j'avais payé plus d'une fois (dont la dernière avait été faite à l'Office des poursuites de Nyon) et que la personne censée (haut placée aux OPF) voir ce que j'avais déjà payé refusait de voir mes versements sous de mauvais prétextes comme quoi cela n'était pas inscrit sur son ordinateur... etc.

Et dire que je croyais qu'il était impossible de bloquer les revenus minimum vitaux de quelqu'un qui était déjà à l'assistance sociale, eh bien je constate que c'est faux !

Toujours dans ce domaine, de grande moquerie, je pourrai vous remettre des pièces à conviction que l'assurance n'hésite même pas à engager de faux médecins !! pour faire des rapports... au tribunal sur la prise en charge ou non

de traitements... médicaux ! D'ailleurs le rapport de 2009 est toujours consultable au tribunal des assurances sociales ! Ceci est encore et toujours le cas pour moi-même !

Est-ce que cela est normal ? J'imagine que oui, vu qu'Assura est toujours la plus grande des assurances et continue son travail de sape comme tout bon usurier qui se « respecte » !! Et pour en savoir plus, vous n'aurez qu'à contacter mon avocat spécialiste des assurances, Maître C.¹, quitte à me mettre tout le monde à dos !

Et d'ailleurs, comme je possédais, il y a environ près de dix ans en arrière, en plus le remboursement le plus long de Suisse (là aussi, presque dix ans et ce avec l'aide de l'Ombudsman de l'époque à Lucerne et une certaine M^{me} G.² aux commandes qui pourront eux aussi témoigner déjà qu'à cette époque, c'était du grand n'importe quoi !! Sans compter toutes les difficultés qu'on avait à obtenir déjà à l'époque... de simples réponses de cette assurance. Je pourrais encore citer toujours qu'à cette même époque une assistante sociale était choquée par de telles pratiques et là toujours avec Assura, qui laissait ses interlocuteurs dans les limbes, pour savoir si un simple remboursement allait être remboursé ou non sous la LaMAL, et essayait de gagner du temps et ce toujours à l'usure, mais surtout avec des interventions systématiques de l'Ombudsman pour rappeler à l'ordre cette assurance !)

Que dire encore, mis à part qu'aujourd'hui les assistantes ainsi que l'Ombudsman ne suffisent plus pour couvrir nos arrières, et qu'apparemment aujourd'hui des juges de tribunaux d'assurances sociales ont eux aussi besoin d'avocats... pour simplement écouter les faits que des assurés comme moi-même sont lésés par leurs assurances. Et cela va de pire en pire !

C'est vraiment un comble que d'en arriver à une telle idée du social et perverti à ce point par des assurances sans scrupules et qui tiennent aujourd'hui le couteau par le manche !

Et aujourd'hui mes menaces de leur faire payer des frais d'avocats ne les font encore aujourd'hui même pas changer d'attitude, et c'est vraiment à se demander pourquoi !!?

Sont-ils riches à ce point qu'ils peuvent s'amuser avec leurs clients ??

Mais maintenant pour en revenir vraiment à ce qui m'a poussé à écrire au Grand Conseil, en sachant les quelques bribes d'abus que vous aurez peut-être (pour être optimiste) remarquées (MAIS je suis certain que pour la majorité des assurés qui ne contrôlent pas et c'est bien plus que la majorité, à mon avis

¹ *Nom communiqué à la commission.*

² *Idem.*

la quasi-totalité, ce sera encore plus flagrant en cas d'intervention policière), c'est simplement donc, pour vous **demander et redemander une perquisition policière** des locaux de mon ex-assurance Assura, ne fait aucun doute que leurs comptes sont faux et malhonnêtes ! Vous n'aurez donc qu'à aller en mon nom, et cela croyez-moi, sera largement suffisant !

Justement comment, encore une fois, Assura, comme toujours pour ne citer qu'elle, une fois de plus, vu son influence à elle seule dans le paysage de l'assurance-maladie, selon comme à chaque fois aussi cela l'arrange elle, et surtout ses managers, a encore le culot suprême d'annoncer donc en plus sur quelques jours d'intervalles... des bénéfices en hausse ET ensuite une forte dégradation de ses comptes dans les journaux !?? Ces gens-là se moquent vraiment de nous... et personne ne lève le petit doigt !

C'est quoi ce pays à la fin ??

Des fois on se demande à quoi sert l'école dans ce pays... moi-même, encore plus !

Voilà, si ma pétition ne servira toujours pas à faire bouger les choses dans ce domaine qui empoisonne de plus en plus le quotidien des gens, comme je l'ai déjà souligné, et re-souligné, ma pétition aura encore une fois et dans le pire des cas, de plus mis la lumière sur de graves dysfonctionnements qui normalement devraient être **pénalement plus que répréhensibles** !

Et pourra toujours faire de beaux discours et de beaux interviews, mais moi depuis... le fin fond de statut social où je me situe et qui apparemment mérite qu'on lui chie dessus... depuis tous les orifices imaginables et bien prenez note que je sens là vraiment tout ce qui pue ET... surtout d'où ça vient !

Voilà, pour de plus amples informations, sur tous les « en-cas » que je possède notamment devant les tribunaux avec encore évidemment plein d'autres surprises toujours avec Assura, qui ne remboursera bientôt plus rien au point où c'est parti (et qui, rien que sur mon dossier, a joué sur absolument tous les tableaux et ce sur le moindre détail ! Ceci est d'autant plus inadmissible que ces gens-là possèdent justement une batterie de juristes et autres personnes de « loi » qui connaissent parfaitement, sur le bout des doigts, leurs obligations envers leurs clients), vous pourrez donc contacter les noms que j'ai cités et qui vous confirmeront que les comptes et aussi sa façon d'user ses clients sont devenus une institution et méritent aujourd'hui plus que jamais une sanction à la hauteur de ce que je viens d'affirmer.

...Et après, on verra bien si les primes vont encore continuer d'augmenter comme ça... hein ? Pas vous ?

En vous remerciant encore pour votre distraite attention sur ces quelques lignes pour ce « cafetage » en règle dont les élus semblaient me faire griefs, la

dernière fois (mais bon, j'imagine que c'est ça la politique... éviter l'essentiel ??) et en attendant à nouveau être convoqué par votre commission et avec certainement de nouvelles preuves par le biais de mon avocat enfin je l'espère, je vous envoie mes sincères salutations avec mon langage de... basses couches sociales, pour ne pas dire du fond de la culotte !

N.B. 1 signature

M. Steve Blaser

8, rue du Vieux-Moulin

1290 Versoix